

APPUI PARENTAL

Historique /Objectifs

- Action menée depuis 15 ans
- Dans un territoire puis extension à toute la ville de Montpellier

Répond à plusieurs objectifs :

- Soutenir les compétences parentales pour permettre le développement optimal de l'enfant dans son milieu familial.
- Diminuer les mesures de Protection de l'Enfance : séparations précoces/ placements.
- Répond parfaitement au cadre de la Loi de Mars 2007 qui met l'accent sur la Prévention Précoce.

APPUI PARENTAL

Familles ciblées

Actuellement, une quarantaine de familles sont soutenues dans l'année.

- Parents d'enfants de 0 à 3 ans
- Accompagnées le plus près possible de la naissance

Pourquoi cette tranche d'âge ?

- Donner toutes ses chances à l'enfant de se développer correctement
- Cibler cette période périnatale qui est propice à proposer et accepter un soutien
- S'appuyer sur des dispositifs et des personnes qui repèrent des situations de vulnérabilité :
 - Entretien prénatal précoce
 - Préparation à la naissance
 - Réseau périnatal

APPUI PARENTAL

Quelles difficultés présentent ces familles ?

- pathologie psychiatrique ou grande fragilité psychologique,
- dépendance alcool/toxique,
- handicap mental ou physique lourd,
- isolement socio-familial,
- précarité socio-économique,
- antécédents de placement ou de suivi ASE dans l'enfance,
- violences conjugales.

APPUI PARENTAL

Toutes ces problématiques fragilisent la fonction parentale :

- manque de réseau
- manque de repères
- manque de confiance en soi
- rendent les familles préoccupées, indisponibles, angoissées
- compliquent la compréhension du bébé et l'accordage parents-enfants

Familles pour lesquelles le conseil ne suffit pas

APPUI PARENTAL

Qui oriente les familles vers l'Appui Parental ?

Les professionnels du médico-social (sage-femme PMI, puéricultrice PMI, assistante sociale) :

Qui sont en liens permanents

Qui connaissent les incidences de la vulnérabilité familiale sur la parentalité

Les partenaires du réseau périnatal de la ville :

- Maternités publiques et privées
- CAMSP
- Services de pédopsychiatrie
- Libéraux (pédiatre, pédopsychiatre, sage-femme libérale, gynécologue)
- ESAT (Ets et service d'aide par le travail)
- Service d'accueil mère-enfant

Ils s'appuient sur leurs complémentarités respectives

APPUI PARENTAL

Quels moyens d'action ?

Des professionnels de la petite Enfance :

- Puéricultrices (1 pour 8 familles)
- EJE (enfant > 18 mois + activités collectives)
- TISF
- Médecin PMI qui coordonne

Qui s'appuient :

- Sur leurs connaissances du développement du jeune enfant dans les domaines somatique, psychomoteur, affectif et social :
 - Formation Bullinger sur le développement sensori-moteur du nourrisson
 - Formation sur la théorie de l'attachement
 - Formation émergence du langage

APPUI PARENTAL

- Sur une équipe pluridisciplinaire (AS/CESF/Puéricultrice de secteur/Médecin de PMI de secteur)
- Sur les ressources des familles :
 - un conjoint
 - une capacité de maternage : allaitement
 - une compétence reconnue dans le domaine du travail
 - une capacité :
 - à s'inquiéter pour l'enfant
 - à faire confiance
 - à créer du lien
 - à évoquer leur préoccupation

APPUI PARENTAL

Qui sont soutenues hebdomadairement par un pédopsychiatre :

2 h/semaine de supervision

Ce qui permet :

- d'évoquer nos difficultés et nos doutes,
- de partager nos émotions,
- de reprendre confiance en soi et dans la situation,
- de redéfinir l'objectif et trouver des moyens pour le mettre en œuvre,
- d'apprendre à reconnaître les émotions des parents et à les faire émerger.

Ainsi sont présents en même temps dans nos têtes :

- les besoins des mères/pères,
- les besoins des bébés,
- et le souci de l'accordage.

APPUI PARENTAL

Comment intervenons nous ?

L'ajustement de la relation mère-enfant est au cœur de nos préoccupations :

- En observant les enfants et leurs parents
- En écoutant les parents, les bébés, leurs inquiétudes, leurs souffrances, leurs peurs, leurs besoins, leurs désirs, en étant en empathie avec eux
- En s'ajustant à leur demande et à leurs besoins
- En donnant de la sécurité aux bébés, comme aux parents
- En parlant au bébé de sa mère et à la mère du bébé

Ainsi se développe l'alliance et la confiance

Accompagnement individuel à domicile :

- Instaurer un rythme, des repères (alimentation, sommeil, éveil ...)
- En faisant avec eux parfois à leur place

APPUI PARENTAL

Proposition d'actions collectives :

- Activité bébé-nageur
- Lieu d'accueil parent-enfant
- Atelier de psychomotricité

Illustration de l'activité bébé-nageur :

- Temps de plaisir partagé centré sur le bébé
- Apprendre à faire confiance au bébé, à ses compétences
- Différenciation des émotions de la mère et du bébé (surprise/peur)
- A la fois relié à l'enfant et en capacité à le laisser explorer
- Proximité physique de la professionnelle
- Soutien par la parole (verbalisation des émotions)

APPUI PARENTAL

Parfois, des relais sont nécessaires :

- TISF
- Collectivité
- Assistantes maternelles
- Parfois même assistants familiaux

Ou des orientations :

- Pédopsychiatre
- Psychomotricien
- CAMSP/CMPP
- Psychiatrie adulte

APPUI PARENTAL

Comment se termine la prise en charge ?

Les interventions s'inscrivent dans la durée :

- 18 mois en moyenne,
- parfois jusqu'à 3 ans,
- temps indispensable pour les adaptations progressives de la professionnelle au parent, du parent au bébé.

Lorsque l'enfant a acquis un bon développement et une sécurité suffisante avec ses parents et/ou avec des relais, une fin de prise en charge est envisagée.

Au bout de 15 ans d'intervention, l'action est positive :

- Elle est reconnue,
- Le Conseil Général a proposé son évaluation qui va démarrer en mars 2014.



Mental'ô : lieu de partage d'émotions ...!

- **Merci pour votre écoute**